



République Française  
Département de l'Hérault  
Extrait du registre des délibérations  
**Communauté de communes du Clermontais**

Date de la convocation	27 juin 2016	Séance du : 12 Juillet 2016
	<b>Votes : 38</b>	L'An Deux Mille Seize, et le douze juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BRIGNAC, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 38	
Absents : 7	Contre : 0	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé).

Absents représentés :

Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)  
M. Denis MALLET (Cabrières) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras)  
M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet)  
Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault)  
M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault)  
Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault)  
M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)  
M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme GREGOIRE Arielle (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Eric VIDAL (Villeneuvevette).

**Objet : Convention de partenariat entre la SAS TRUCKIT et la Communauté de communes du Clermontais pour l'installation saisonnière d'un point de restauration au centre aquatique.**

Monsieur LACROIX propose aux membres du Conseil Communautaire d'autoriser Monsieur le président à signer une convention de partenariat avec la SAS TRUCKIT et la Communauté de communes du Clermontais pour l'installation saisonnière d'un point de restauration au centre aquatique.

Il précise que cette convention (voir pièce jointe) fixe les obligations respectives des parties et précise notamment le montant de la redevance à charge de la société qui s'élève à la somme forfaitaire de 400 euros pour la période du 06 juillet au 31 Août 2016.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la convention de partenariat avec la SAS TRUCKIT et la Communauté de communes du Clermontais pour l'installation saisonnière d'un point de restauration au centre aquatique, telle que présentée en pièce annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160719-2016-07-12-34-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2016  
Date de réception préfecture : 19/07/2016